



Commune de
Saint-Sulpice

Communiqué de presse

Saint-Sulpice, le 27 février 2020

Décision de fermeture du bureau de poste - Réaction de la Municipalité

Le 12 février 2020, les autorités de La Poste CH ont informé la Municipalité de St-Sulpice de leur décision de fermer le bureau de poste du village et de le remplacer par un service à domicile. Cette décision est justifiée par des volumes de courrier jugés « insuffisants pour permettre le maintien d'une filiale en exploitation propre » et de l'impossibilité de trouver un partenaire pour ouvrir une filiale en partenariat. Parallèlement, La Poste CH a décidé de démolir du bureau de poste actuel pour le remplacer par un immeuble de rendement.

La Municipalité regrette profondément cette décision contre laquelle elle s'est toujours élevée, argumentant en particulier que la topologie du village et sa croissance rapide justifie toujours pleinement, à son avis, de conserver un bureau postal. Comme la loi le lui autorise, elle a choisi de faire examiner cette décision par la Commission fédérale de la poste (PostCom) qui devra vérifier qu'elle tienne bien compte des spécificités régionales.

Dans le même temps, la Municipalité renouvelle son appel aux commerçants locaux qui le pourraient et le souhaiteraient pour qu'ils étudient la possibilité de mettre en place une filiale postale afin d'éviter aux Serpelious des trajets évitables hors de la commune. Elle ne manquera pas d'informer ses citoyens, en particulier via le Conseil communal, de l'évolution de cette malheureuse situation.